Bulletin d'adhésion

A joindre par courrier au GABB32 accompagné de votre règlement

J'adhère aux Bios du Gers – GABB32 en 2023 !

Nom/Prénom : .....

Raison Sociale : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Mail : .....

❑ Agriculteur : 100€
❑ Artisan / Transformateur : 120€
❑ Distributeur / Commerçant : 150€
❑ Autres (collectivités, coopératives…) : 200€
❑ Porteur de projet / adhésion de solidarité : 35€
❑ Consommateur : 20€

Possibilité d'effectuer un don supplémentaire de .....€

Vous pouvez également adhérer sur HelloAsso :
Les Bios du Gers – GABB32

Ou en scannant le QR code ci-contre

Nous sommes reconnus d'intérêt général pour notre action contribuant à la défense de l'environnement naturel. A ce titre, les sommes versées (dons ou cotisations) sont déductibles de vos impôts : 66% pour les particuliers, 60% pour les sociétés. N'hésitez pas à demander un reçu fiscal

---

Vous souhaitez faire partie de l'annuaire recensant les producteurs bio Gersois ? Merci de nous donner les informations suivantes :

- Produits vendus : .....
- Lieux et horaires de commercialisation : .....
.....
.....
- Date de conversion en bio : .....

Les Bios du Gers – Groupement des Agriculteurs Biologiques et Biodynamiques du Gers
93 Route de Pessan – 32000 AUCH - T : 05.62.63.10.86
contact@gabb32.org - www.gabb32.org - SIRET n° 40793990900013
Association reconnue d'intérêt général au titre de la protection de l'environnement
Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistré sous le n° 73 32 00 280 32